



CONTRAT DE CO-DEVELOPPEMENT



COMMUNE DE BORDEAUX

Fiches Action CO DEV : C030630178

Cours des Aubiers

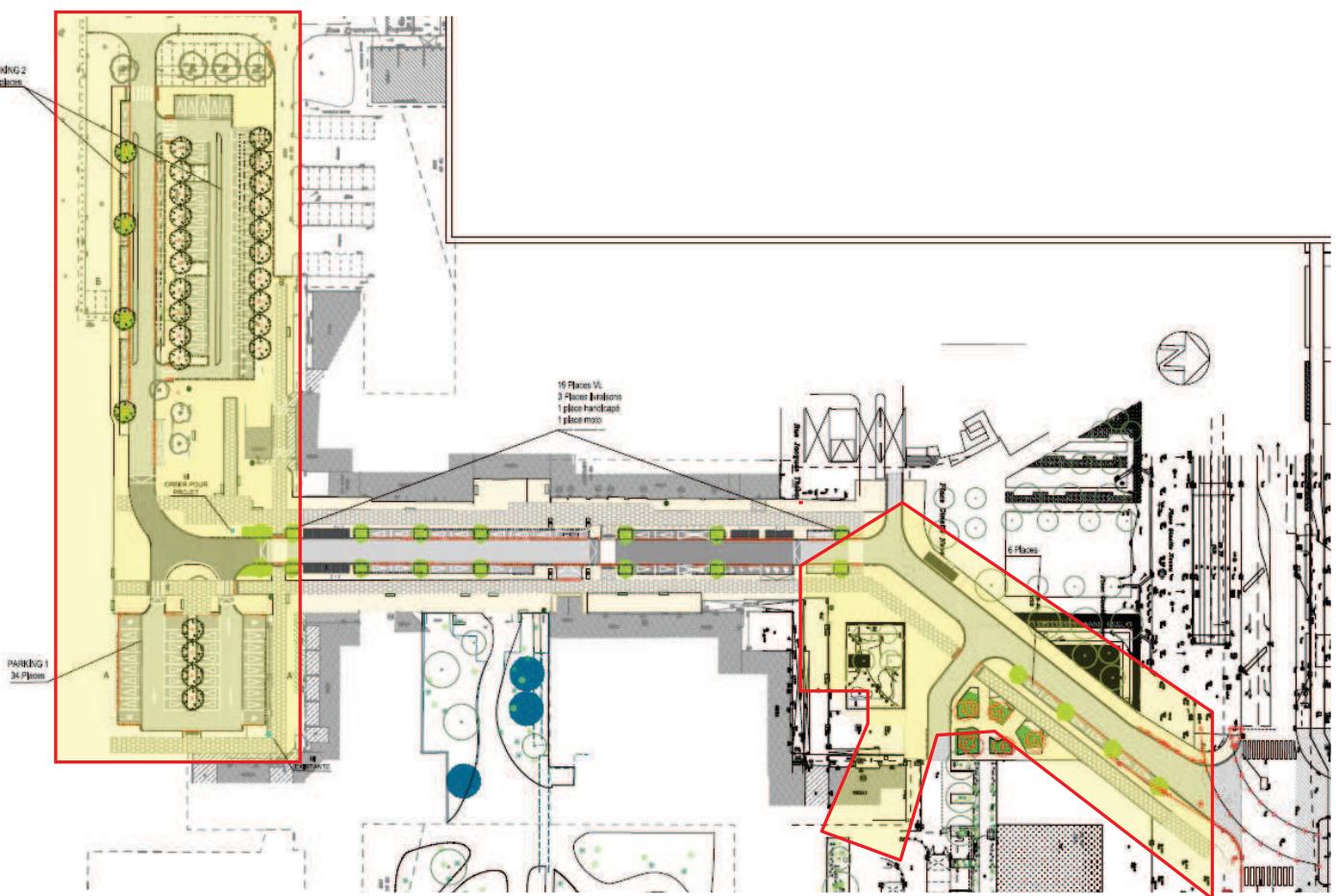
Confirmation de décision de faire

LOCALISATION DU PROJET :

Le cours des Aubiers se situe dans le 1^{er} canton de Bordeaux, dans le quartier des Aubiers, au sud de l'avenue Laroque, perpendiculairement à celle-ci et se termine en impasse :



PLAN DU PROJET :



ELEMENTS DE PROGRAMME :

Le quartier des Aubiers a fait l'objet d'un marché de définition puis d'une étude pré opérationnelle d'aménagement afin d'arrêter les principes de son renouvellement urbain. Cette dernière étude a fait l'objet d'une validation, quant aux points clefs de son plan de composition, lors du Comité de pilotage du 29 juin 2012. Le parti d'aménagement se fonde notamment sur le maillage des voiries du quartier aux tissus urbains environnant, afin de réintégrer le secteur à la Ville. Pour ce faire le cours des Aubiers, actuellement en impasse, sera prolongé jusqu'au carrefour de la rue du Jond et de la rue Roganeau, devenant ainsi un axe majeur du quartier avec ses commerces de proximité.

L'aménagement prévoit le redressement de l'entrée de la voie à partir de l'avenue Laroque, le rétrécissement de la chaussée à 5,60 m pour apaiser la vitesse, la création de plateaux surélevés (un au droit des commerces et un à la fin du cours), la création de places de stationnement et de livraison et enfin le réaménagement des parkings de surfaces. L'ensemble des ces travaux font l'objet de deux phases, une sur le précédent contrat de codev et la deuxième inscrite sur le présent contrat 2015-2017. La 1ère phase comportant l'aménagement de la partie centrale du cours et en son percement jusqu'à la voie du parking actuel a été réalisée. La 2^{ème} phase comporte le redressement de la rue Francis Planté (entrée du cours des Aubiers), la création des parkings à l'est et à l'ouest du cours des Aubiers et le raccordement avec la rue Charles Tournemire. Le financement est assuré à 80% par les crédits politique de la Ville et à 20% par le FIC. Le montant des travaux de la 2^{ème} phase se monte à 1 000 000 €.

Montant du projet	1 000 000 euros TTC
Chef de Projet	Michel Gravelier
Chargé de projet	Barthélémy Filloux

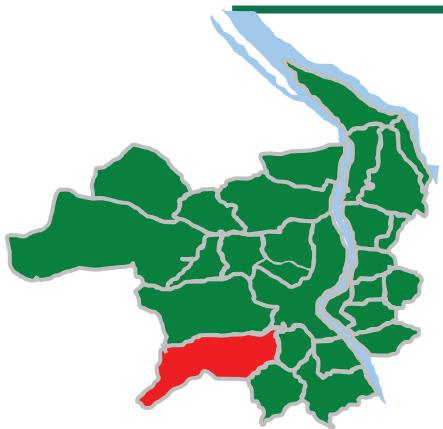
IMPUTATION BUGETAIRE :

opération 05 P006 O015 nature analytique 2315 pour 1 000 000 €TTC



CONTRAT DE CO-DEVELOPPEMENT

COMMUNE DE PESSAC



Fiche Action CODEV 2 : n°0013

Fiche Action CODEV 3 : n°0038

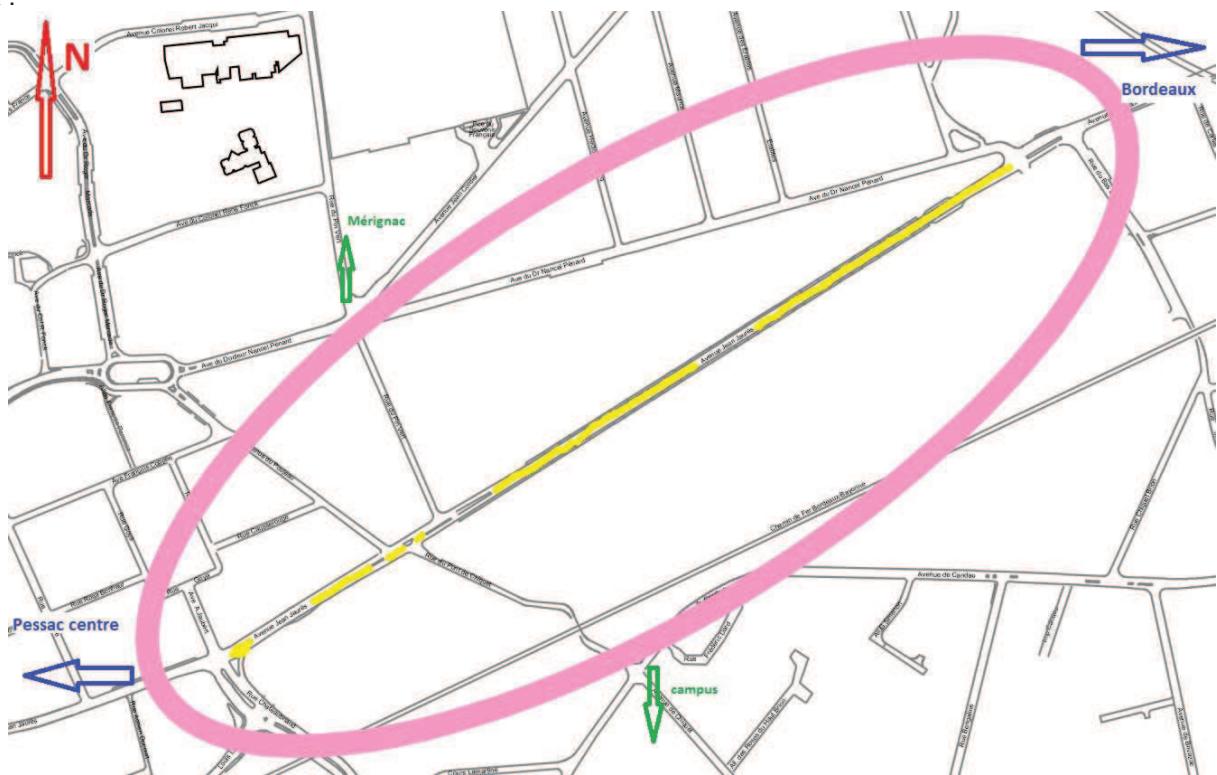
Code CODEV : C03318001

Requalification de l'avenue Jean Jaurès- entrée de ville Est

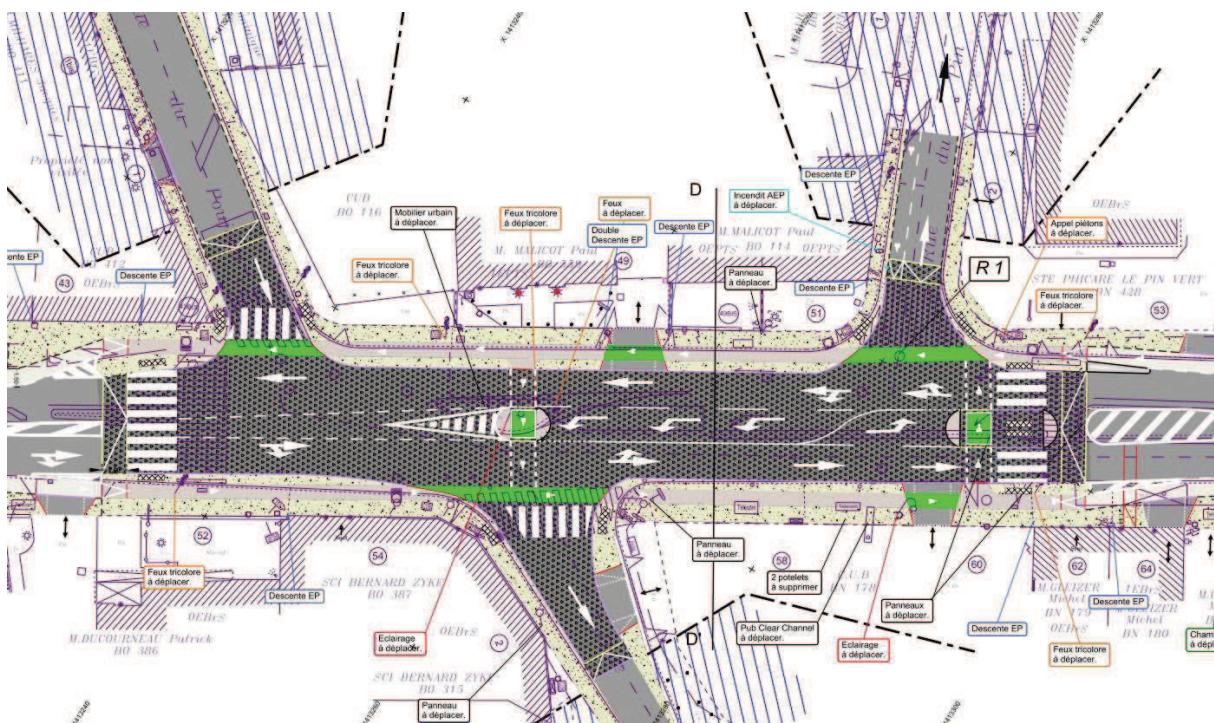
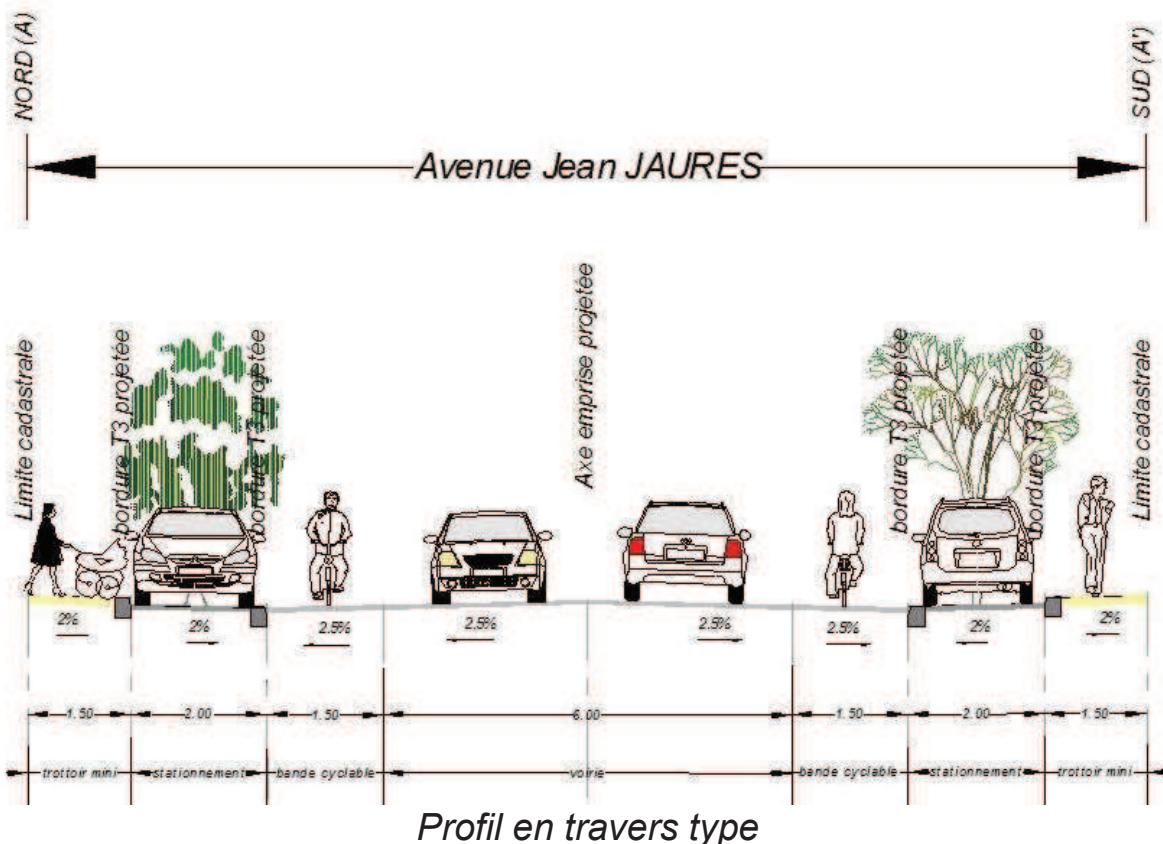
Confirmation de décision de faire

LOCALISATION DU PROJET ET PERIMETRE D'ETUDE :

Le tronçon concerné de l'avenue Jean Jaurès est compris sur une longueur de 800m environ entre la rue François Chateaubriand à l'ouest côté centre ville de Pessac et l'avenue du Docteur Nancel Pénard à l'est côté Bordeaux :



PROJET D'AMENAGEMENT :



ELEMENTS DE PROGRAMME :

Les travaux VRD de requalification de l'avenue Jean Jaurès (ex route d'Arcachon) sur le tronçon Chateaubriand-Nancel Pénard consiste à conforter l'entrée de ville Est de Pessac, en termes urbain et paysager tout en intégrant la dimension forte d'artère commerciale de cet axe de transit. Il convient de sécuriser les modes doux tout en maintenant une offre suffisante de stationnement public et modérer la vitesse en conservant la fluidité nécessaire à l'itinéraire catégorie 2. Les riverains et usagers et en particulier les nombreux professionnels de l'artère ont été associés à la mise au point du projet d'infrastructure en prévision de travaux qui démarreront au dernier trimestre 2015, pour une durée d'environ 18 mois, selon un phasage à préciser.

Cette action du codev2 a été reconduite au codev3.

Au total pour cette opération, 3,6 M€ TTC ont été inscrits au Codev3 sur la base de l'étude préliminaire. L'étude AVP a récemment permis de préciser le coût et de le ramener à 2,6 M€

Montant global du projet actualisé	2 600 000 euros TTC (estimation AVP juillet 2015, travaux VRD et frais d'études divers)
Chef de Projet	Denis Pinsolle (SDL DT sud)
Chargé de projet	Christophe Bernal (SMOE DT sud)

IMPUTATION BUGETAIRE :

2315 1 23 844 TM00 pour 2 600 000,00 €TTC



CONTRAT DE CODEVELOPPEMENT

Commune de Blanquefort

Programme budgétaire : 05P075 O010

Code GDMO : 2013-TN026

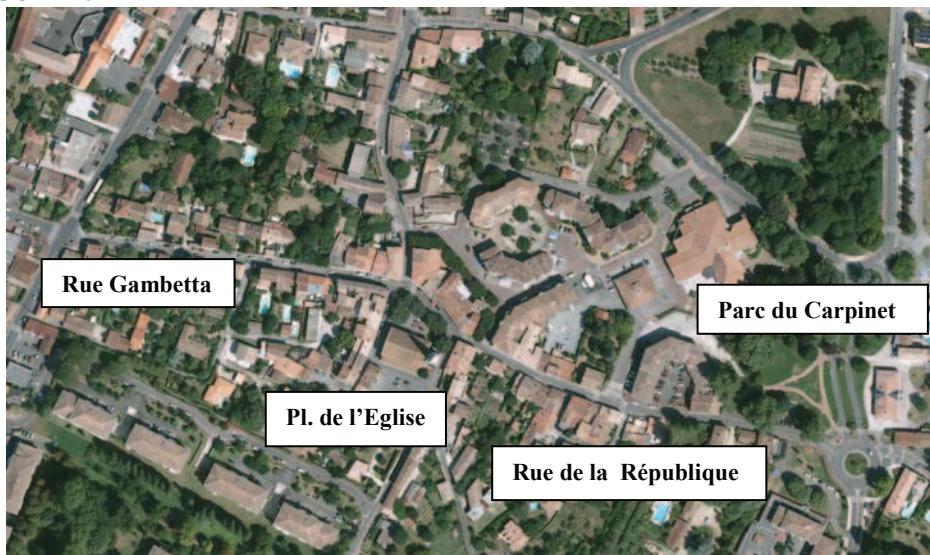
Fiche action : n°1 (CO30560002)

Projet urbain Aménagement des espaces publics du centre ville

DF : 25 NOVEMBRE 2011

CDF phase 1 : SEPTEMBRE 2015

PLAN DU PROJET :



ELEMENTS DE PROGRAMME :

Requalification des espaces publics du centre ville : Rue Gambetta, Rue de la République, Place de l'Eglise, Place Berthelot, Rue R. Valet, Halle, Parc du Carpinet (allées piétons/deux roues).

Montant du projet	9 000 000 € TTC (dont 2 millions Commune de Blanquefort)
Montant Phase 1-1 Bordeaux Métropole Phase 1-2 Commune de Blanquefort	3 400 000 € TTC 1 172 000 € TTC
Montant Phase 2-1 Bordeaux Métropole Phase 2-2 Commune de Blanquefort	3 600 000 € TTC 828 000 € TTC
Chef de projet	Florence ERAVILLE